

RÉSOLUTION

MULTINATIONALES RESPONSABLES : CAMPAGNE EN VOTATION POUR UN « OUI » DANS LES URNES

La Section suisse d'Amnesty International, réunie en Assemblée générale virtuelle le 30 juin 2020, s'engage dans la campagne en votation pour des multinationales responsables. L'initiative demande que les multinationales qui ont leur siège en Suisse soient obligées par la loi de respecter les droits humains et de protéger l'environnement quand elles font des affaires à l'étranger.

Cette initiative vise une évidence : lorsque des entreprises exploitent des enfants, polluent des rivières ou expulsent violemment des communautés indigènes, elles doivent répondre de leurs actes. Les managers des multinationales ne doivent plus fermer les yeux lorsque leurs activités entrent en conflit avec les droits humains. Tel est le cas quand Syngenta exporte des pesticides toxiques comme le polo en Inde. Cette substance, en partie mélangée à d'autres pesticides, a contribué à l'empoisonnement de centaines d'agriculteurs et d'agricultrices en 2017, dans le district de Yavatmal. Ou alors lorsqu'une gigantesque mine contrôlée par Glencore au Pérou expose des enfants à une pollution aux métaux lourds.

En 2016, une large coalition de la société civile, dont Amnesty International, a déposé à la Chancellerie fédérale l'initiative pour des multinationales responsables, munie de 120'000 signatures. Après plusieurs années de discussions le Parlement, qui avait finalement le choix entre deux contre-projets indirects (législatifs) présentés par chacune des Chambres, a adopté le projet alibi du Conseil des États. Dès lors, au lieu de répondre de leurs actes, les multinationales devront seulement publier une fois par année un rapport d'activités. Pire, elles pourront même décider de ne pas publier de rapport sans subir de conséquence.

Ce contre-projet ne répond pas aux demandes de notre initiative. Il a été orchestré par le lobby des grandes multinationales et il a pour but de faire croire aux votant-e-s que notre initiative est superflue.

Dick Marty, ancien Conseiller aux États et ancien procureur du canton du Tessin, co-Président du Comité d'initiative a déclaré : « *Le contre-projet alibi est inefficace. Nous savons tous que ce sont justement les grandes multinationales les moins scrupuleuses qui publient d'autant plus volontiers de telles brochures. Ces dernières n'auront des pratiques d'affaires responsables que si les violations des droits humains portent à conséquence et qu'elles doivent répondre de leurs actes.* »

La Section suisse d'Amnesty International s'engage, par cette résolution, à mobiliser toutes les forces et compétences de son personnel et de sa base militante pour mener campagne aux côtés de la coalition, forte actuellement de plus de 120 organisations, 350 comités locaux, du comité d'entrepreneurs et entrepreneuses, du comité bourgeois et du comité des Églises.

Le Conseil fédéral communiquera le 1^{er} juillet si la votation aura lieu le 29 novembre prochain, l'autre alternative étant le 7 mars 2021.